

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville



Place de l'Eglise(carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

Bulletin Municipal

N° 221

SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE :

- ✓ ECOLE : L'ARBRE DE MARINE
- ✓ ECOLE : RECHERCHE DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE
- ✓ BIBLIOTHEQUE : INTERVENTION VERS LES SCOLAIRES
- ✓ RENTREE SCOLAIRE : réouverture de la 3^{ème} Classe
- ✓ BRANCHEMENTS FIBRE OPTIQUE
- ✓ PISCINES ET TAXE FONCIERE
- ✓ BRIOCHES DE L'AMITIE : changement de dates
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiarn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

✚ ECOLE : L'ARBRE DE MARINE



Durant le 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2022/2023, Marine KAISER-ROLLIN, jeune artiste du village, est venue animer un atelier d'art plastique à l'école.

Elle a créé son arbre dans la bibliothèque.

Sous ses conseils, les enfants ont réalisé l'habillage de la structure : feuilles, fleurs, oiseaux, papillons, abeilles et leur ruche. Tout un ensemble chatoyant et multicolore réalisé à base de matériaux de récupération.

Le décor est prévu pour s'adapter aux différentes saisons. A chaque changement, les élèves remplaceront les sujets en place.

Une très belle réalisation qui va égayer cette salle pendant de nombreuses années.

Rappelons que Marine a déjà réalisé une fresque à l'école de St Julien les Gorze intitulée l'Arbre de la Liberté. Une réussite, telle qu'un sénateur la reproduite sur sa carte de vœux 2023 et a mis Marine à l'honneur lors de la cérémonie de ses vœux aux élus du Département de Meurthe et Moselle.

✚ ECOLE : RECHERCHE DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Comme chaque année l'école est en recherche de jeunes en service civique.

Sont concernés : des jeunes entre 18 et 25 ans.

Leur rôle sera d'assurer un accompagnement des enseignants au sein de la classe.

C'est une très bonne expérience pour des jeunes étudiants en réflexion sur leur orientation et qui se donnent une année pour prendre leur décision.

Pour tout contact : mairie d'Arnaville → mail mairiearn@numericable.fr → tel 03.83.82.62.78



Témoignages de Erin et Manuella, deux jeunes filles qui ont effectué leur année de service civique à l'Ecole d'Arnaville :

Erin : « J'ai adoré travailler dans cette école pendant toute une année, les élèves comme les collègues donnent une atmosphère au travail vraiment agréable. L'école est vraiment différente des autres que j'ai pu côtoyer dans ma vie que ce soit en tant qu'élève, stagiaire ou même d'un point de vue extérieur. Les élèves sont calmes, gentils et on a vraiment le sentiment d'être important en travaillant avec eux, ils sont toujours très reconnaissants et respectueux. J'ai vraiment aimé mon année ici et si j'avais le droit de revenir, je le ferais sans hésiter une seule seconde. »

Manuella : « Mon année de Service Civique a vraiment été géniale. L'équipe éducative est accueillante, j'ai pu aider lors des activités éducatives, manuelles et accompagner lors des sorties scolaires (bibliothèques, ferme..).

Je voulais travailler auprès d'enfants mais ne savais pas si cela me conviendrait et surtout je n'avais aucune expérience. Cette année m'a permis de confirmer mon choix et d'avoir une première expérience. »

RENTREE SCOLAIRE : Réouverture de la 3^{ème} Classe

Le 4 septembre à 8h30, 56 élèves seront accueillis à l'école du village :

- Pauline TURI, directrice, prendra en charge les 16 élèves de CE2, CM1, CM2
- Marion RAMBAUT, nouvellement nommée sur la 3^{ème} classe réouverte, aura la charge des 16 élèves de Grande Section, CP, CE1
- Sandra THOMAS, enseignante des plus-petits aura en charge 24 élèves de petite et moyenne section. Elle sera épaulée par une ATSEM : Manuella DORGET effectuera le remplacement de Roxane EIZENZAEMMER jusqu'à son retour de congé maternité.

Les horaires scolaires sont :

- 8h30 (accueil à partir de 8h20) / 11h30
- 13h30 (accueil à partir de 13h20) / 16h30

Les élèves de maternelle sont accueillis à la porte de l'école et accompagnés par l'enseignante et l'Atsem jusqu'à la classe

Les élèves des deux autres classes sont accueillis dans la cour du bas.

Pour un bon fonctionnement nous demandons aux parents de ne pas encombrer les trottoirs de leurs véhicules : un parking est à disposition en bas de la rue du Mad (merci de respecter la limitation de vitesse).

BIBLIOTHEQUE : INTERVENTION VERS LES SCOLAIRES

Tout au long de l'année scolaire 2022/2023, les bénévoles de la bibliothèque sont allés animer des ateliers lecture dans les classes : lectures à thème suivant les périodes de l'année suivies de séances de dessin. Les classes sont également venues à la bibliothèque où les élèves ont pu choisir des livres, après avoir écouté les explications sur le fonctionnement d'une bibliothèque. Ces séances fonctionnaient par groupes : pendant qu'une partie faisait le tour des présentoirs à la recherche de leur future aventure, les autres, bien installés sur des tapis et coussins dans la salle du Centre Culturel, assistaient à une séance de lecture.

Ce fonctionnement sera reconduit pour la nouvelle année scolaire 2023/2024

BRANCHEMENT FIBRE OPTIQUE

Dans la Grande Rue, entre l'école et la Place de L'Eglise, une tranchée dans laquelle des gaines ont été mises en place a été faite par Orange-Fibre (Losange). Un boîtier de raccordement est présent devant l'école et un autre sur la place de l'Eglise. Des fourreaux ont été posés devant chaque habitation et de ce fait les branchements doivent se faire en sous terrain et ce, même si un ancien branchement aérien Numéricable-SFR existait. Trop souvent les opérateurs (Free en particulier) envoient des sous-traitants en leur donnant mission de raccorder en aérien. Nous vous demandons, en amont, de faire la démarche avec le prestataire pour que la voie souterraine soit utilisée. Si nous voulons débarrasser le village de tout ce réseau de câble ça serait un bon début.

Cette remarque est valable dans d'autres secteurs du village.

PISCINE ET TAXE FONCIERE

Un article du 27 juillet 2023 paru dans l'Est-Républicain rappelait qu'une piscine de plus de 10 m2 doit être systématiquement déclarée au fisc . La déclaration est faite par le propriétaire dans les 3 mois après la construction. Le programme « Foncier innovant », lancé en 2021 pour 2022 a été étendu sur toute la France. Il concerne les piscines enterrées ou semi-enterrées. Bercy rappelle également que « une piscine hors-sol, à structure en bois rigide, même si elle ne comporte aucun élément de maçonnerie, si elle ne peut être déplacée sans la démolir, constitue un élément d'agrément bâti formant une dépendance qui doit être prise en compte pour la Taxe Foncière. »

Le rappel sera recalculé jusqu'à 4 ans en arrière.

BRIUCHES DE L'AMITIE : Changement de dates

L'AEIM 54 nous informe que la décision a été prise d'organiser dorénavant cette opération en avril et non plus en octobre ; il n'y aura donc **pas d'opération Brioches en octobre 2023.**

Les dates ont été définies précisément entre le 4 et le 14 avril 2024.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissance , nos félicitations :

- Henri est né le 26 juin 2023 au foyer de Caroline DUBREUCQ et Christopher EHLHARDT. La famille est domiciliée 178 rue du Pallon.
- Côme est né le 31 juillet 2023 au foyer de Noémie et Damien TRZEPLA. La famille est domiciliée 191 rue des Juifs.
- Mila est née le 16 août 2023 au foyer de Roxane EIZENZAEMER 109 Grande Rue. La maman est ATSEM à l'école maternelle. Madame CORDONNIER Jacqueline, domiciliée Grande Rue à Arnaville est l'heureuse arrière-grand-mère.

Décès, nos sincères condoléances :

- Monsieur Michel BERNDT est décédé le 18 août 2023 à l'âge de 74 ans. Bien connu des anciens arnavillois il a vécu au village durant ses 30 premières années.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire**. Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2023 : il s'agit des jeunes nés en 2007 : AUBURTIN Méline, DELVAUX Florian, ENGEL Lucie-Jeanne, GOUSSOT Célia, KREMER Calie, LOUIS-DEHE Hugo, PENNEQUIN Zoé

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Année 2023	Animations	Organisateur
15 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
28 et 29 Octobre	Exposition Artistes arnavillois	Association des fêtes
25 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
9 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

En cours:

Extension cimetière.
Parking du Pallon

